

Rapport 16-05-208 : Cession au profit de la SCI BABIDUTOT ...

Je voudrais attirer votre attention sur un projet de crèche à l'arrêt.  
Depuis le début du mandat, une association de parents travaille sur un projet de crèche parentale de 16 berceaux.  
Le projet est bloqué faute de local.

Une crèche parentale présente des avantages que n'ont pas les crèches ordinaires : on y pratique de nouvelles façons de faire ensemble, parents, enfants et professionnels.

Le fait que les parents y passent ½ journée par semaine permet un apprentissage « sur le tas » en quelque sorte, de la parentalité.

Ce projet coûte moins cher à la commune qu'une crèche Babilou et apporte beaucoup plus à la collectivité grâce à l'apprentissage des parents.

Comme on l'a vu avec le diagnostic sécurité, c'est un projet qui joue un rôle dans la prévention des violences et de la délinquance par son aspect soutien à la parentalité.